

**Terme de référence pour le recrutement d'un.e Consultant.e Expert.e pour le
renforcement des capacités des professionnels de santé sur l'analyse,
l'évaluation et la gestion des risques sanitaires.**

PROJET : Appui aux secteurs de la santé et de l'Industrie pharmaceutique dans la lutte contre la COVID-19

Description de la mission : Le/la consultant.e Expert.e aura pour mission de renforcer les connaissances et compétences du personnel chargé du service de prévention et de médecine préventive (épidémiologistes) dans le domaine de l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires.

Durée de la mission :

1. Information générale	
Intitulé de la mission	Consultation individuelle pour le renforcement des capacités des professionnels de santé sur l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires.
Projet	Appui aux secteurs de la santé dans la lutte contre la COVID-19
Lieu d'affectation	Alger
Date prévue de début	Novembre 2022
Durée du contrat	4 mois
Durée de la mission	25 jours ouvrables
Réf. Du dossier	

Contexte général :

La COVID-19, déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme urgence de santé publique à portée internationale (USPI) le 30 janvier 2020, et qualifiée de pandémie depuis la mi-mars 2020, a engendré une crise sanitaire grave au niveau mondial. Avec 205 000 cas confirmés et 5862 décès au 12 octobre 2021 depuis le début de la pandémie, le nombre d'infections en Algérie a été continu avec trois vagues principales de pics d'infections en mars-juillet 2020, octobre-novembre 2020 et août-septembre 2021, et la circulation des variants B.1.1.7, B.1.525, B.1.617 et plus récemment des variants.

Le pays s'est doté, dès le début de l'épidémie, d'une stratégie de riposte et a élaboré son « Plan de Préparation et de Riposte à la Menace de l'Infection Coronavirus-COVID19 », dont l'objectif est de : i) prévenir l'introduction du COVID-19 sur le territoire national ; ii) détecter précocement les cas et contenir la propagation de l'infection liée au COVID-19 ; iii) d'enforcer les mesures de prévention et de contrôle de l'infection en milieu de soins ; iv) organiser une riposte nationale adaptée. De plus, un Comité Scientifique de Suivi de l'Évolution de la Pandémie du Coronavirus COVID-19 a été mise en place au niveau gouvernemental.

Dans ce contexte l'un des principaux partenaires nationaux du projet est le Ministère de la Santé (MS), il est désigné comme partenaire de réalisation. Le MS coordonne et supervise les actions et le dispositif de lutte anti- COVID-19.

Aussi le projet bénéficiera de l'orientation stratégique du Ministère des Affaires Étrangères (MAE), qui est la première autorité nationale en matière de coopération au développement et de la coordination du partenariat Algérie avec les partenaires nationaux et internationaux.

Le principal bailleur de fonds est la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et finance les activités de ce projet dans le cadre de la programmation de pays développés par le PNUD et le gouvernement algérien.

Finalement le PNUD fera, pour le compte du MS, la gestion financière et suivi des résultats du projet, et spécifiquement l'approvisionnement en équipements médicaux. Le PNUD assume la responsabilité globale de la gestion et, en partenariat avec les partenaires nationaux, la responsabilité de la mise en œuvre du projet.

Le projet a comme **objectif principal le renforcement de la capacité du système national de santé (ODD 3) pour une riposte efficace à la pandémie coronavirus 2019** et s'inscrit ainsi dans le « Plan National de préparation et de riposte à la menace de l'infection COVID-19 ». Pour le réaliser, le projet va contribuer aux capacités en équipement sanitaire pour le renforcement de la surveillance, de la détection précoce et de la prévention de la propagation de l'épidémie ainsi que pour le contrôle des normes de qualité et de sécurité d'emploi des produits de santé utilisés dans la lutte contre le COVID-19. Le projet renforcera davantage aussi les compétences des professionnels de la santé, de cadres institutionnels en matière de réanimation médicale, de diagnostic de l'infection, de prise en charge

thérapeutique de l'infection et de gestion des risques sanitaires.

Justification :

Pour faire face aux effets de la pandémie de la Covid-19, le projet vise à renforcer les connaissances et compétences du personnel de santé dans la réponse intégrée à l'épidémie de la COVID-19.

Cet objectif contribue aux efforts du Gouvernement pour une réponse intégrée à l'épidémie de Covid-19 à travers l'échange d'expérience et de savoir entre experts à niveau national et international et développera davantage les compétences de professionnels de la santé et de cadres institutionnels.

Il s'agira de mettre en œuvre des formations dans les domaines suivants : réanimation médicale ; diagnostic de l'infection ; la prise en charge thérapeutique de l'infection et la gestion des risques sanitaires. Le programme de formation sera adapté aux besoins, en fonction du degré de familiarité du public cible.

La logique d'intervention adoptée sur ce volet sera celle de la formation des formateurs (FdF) à travers des ateliers ou conférences en distanciel ou en présentiel selon le domaine. Le PNUD mobilisera l'expertise internationale ou nationale adéquate après que les profils des expertes et des apprenantes auront été identifiés en collaboration avec le Ministère de la Santé.

Les bénéficiaires-cibles de ces formations seraient des professionnels de la santé engagés dans la lutte contre l'épidémie COVID-19 au niveau central et local et sélectionnés et encadrés par des Coordinateurs désignés par le Ministère de la Santé en charge du suivi et évaluation du processus de formation.

Il sera par la suite attendu que les apprenantes puissent répliquer le contenu des formations et le dispenser à d'autres professionnels de la santé au niveau local ou régional, et ainsi permettre une diffusion des connaissances acquises selon la logique des formations en cascade. A ce titre, l'élaboration de manuels pratiques de formation est fortement recommandée afin de permettre une durabilité et une capitalisation des acquis des formations, et par là, des résultats de ce volet du projet.

Dans ce cadre, et afin de renforcer les connaissances et compétences des cadres centraux et experts, le PNUD Algérie est à la recherche d'un consultant.e - Expert.e formateur dans le domaine de l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires.

Objectif de la mission :

Le/la Consultant.e - Expert.e aura comme mission principale le renforcement des connaissances et compétences du personnel chargé du service de prévention et de médecine préventive (épidémiologistes) dans le domaine de l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires.

Objectif principal :

Renforcement du personnel chargé du service de prévention et de médecine préventive (épidémiologistes) de la santé sur l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires. Ce cours combinera les étapes allant de la détection précoce d'un signal jusqu'à l'évaluation d'un événement de santé publique.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre le processus de détection précoce, de validation et d'analyse des menaces pour la santé.
- Maîtriser les bases de la prise de décisions, de la planification, de la conduite et de la production d'évaluations rapides des risques grâce à l'introduction de concepts, de principes et de succession d'actions.
- Avoir des connaissances et les compétences de base suffisantes pour faire partie d'une équipe produisant des évaluations rapides des risques liés à des événements de santé publique causés par des risques sanitaires (maladies infectieuses).

Format et méthodologie des sessions de formation :

La formation sera programmée en mode journée continue pendant trois (3) jours. La formation se déroulera en mode hybride au profit de 300 participants

- 20 participants en présentiel
- 280 participants en ligne.

Le/La consultant.e - Expert.e consultant devra proposer une méthode de travail participative et interactive (i.e. En alternant des sessions de « brainstorming », questions-réponses, séances pratiques d'études de cas, et sessions de partage de contenus et d'apports théoriques).

Le/La consultant.e - Expert.e devra évaluer les acquis des participants par le biais d'un QCM (pré-test et post-test) afin d'élaborer un rapport résumant les résultats de l'évaluation. Le/La consultant.e - Expert.e pourra utiliser des outils numériques pour les tests, et les participants pourront répondre aux questions en ligne sur leur PC ou leur smartphone.

Le contenu de la formation devra être organisé en « modules thématiques » avec un horaire dédié à chacun d'entre eux. Le formateur peut dédier 10 minutes après chaque module aux questions/réponses. Les bénéficiaires pourront poser des questions plus élaborées par écrit pendant la formation.

La logistique des sessions de formation sera à la charge du projet (salle, outil de visioconférence, impression, restauration.).

- Tâches et responsabilités :

Sous la supervision directe de l'unité de gestion de projet, le/La Consultant.e - Expert.e devra :

- Rassembler toutes les connaissances (documentation, supports audiovisuels, etc.) relatives à la thématique de l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires.
- Envoyer le plan de la formation, le contenu et les objectifs de la formation au moins 10 jours avant le lancement de la formation.
- Envoyer tous les supports pédagogiques nécessaires pour la formation (La présentation de la formation, QCM pré-test et post-test, formulaire d'évaluation de la formation, documents d'appui pour les participants et tous les documents support) en format électronique au moins 3 jours avant le lancement de la formation.
- Assurer la formation (3 jours) visant à renforcer la compréhension cadres centraux et experts en matière d'analyse, d'évaluation et de gestion des risques sanitaires.
- Elaborer un rapport de la formation.
- Élaborer un manuel/guide sur l'analyse et la gestion des risques sanitaires en collaboration avec le Ministère de la Santé.

Les supports et les contenus de la formation proposés par le/la consultant.e - Expert.e seront discutés et validés à priori par l'unité de gestion de projet.

Résultats attendus :

- Le plan de la formation comprenant les éléments suivants :
 - Les thématiques à aborder
 - L'approche méthodologique
 - Le chronogramme.
- Les supports de la formation :
 - La présentation de la formation (de préférence en format PowerPoint)
 - Le document d'appui qui sera distribué aux participants (en format PDF)
 - Le QCM pré-test et post-test
 - Le formulaire d'évaluation de la formation
 - Les documents de référence jugés nécessaires.
- Le rapport de formation relatant la méthodologie adoptée, le déroulement, les feedbacks des participants, les résultats de l'évaluation et les recommandations.
- Le manuel/guide sur l'analyse et la gestion des risques sanitaires développé en collaboration avec le Ministère de la Santé.

Les livrables :

Livrables attendus	Montant de l'offre	Nombre estimatif des jours ouvrables	Délais
<u>Livable 1 :</u> Une méthodologie de mise en œuvre de la formation contenant le plan détaillé de la formation et un chronogramme comprenant toutes les phases de la mission.	20%	5 jours	Au moins 10 jours avant le lancement de la formation
<u>Livable 2 :</u> Les supports pédagogiques nécessaires pour les sessions de formation, incluant la présentation de la formation, le QCM pré-test et post-test, le formulaire d'évaluation de la formation et tous les documents support.	20 %	5 jours	Au moins 3 jours avant le lancement de la formation.
<u>Livable 3 :</u> Le rapport de la formation relatant la méthodologie adoptée, le déroulement, les résultats du pré-test, du post-test et de l'évaluation de la formation, ainsi que les recommandations.	20%	5 jours	Au plus tard 15 jours après la fin de la formation
<u>Livable 4 :</u> Rédaction d'un manuel/guide sur l'analyse et la gestion des risques sanitaires en collaboration avec le Ministère de la Santé	40%	10 jours	Au plus tard 30 jours avant la fin du contrat
Total	100%	25	

Durée et Lieu d'affectation :

La mission sujette aux présents termes de référence se déroulera sur 25 jours ouvrables étalés sur une durée de 4 mois. La formation aura lieu à Alger.

Compétences et qualifications requises :**Qualifications académiques :**

- Expert national dans le domaine de la veille sanitaire, la santé publique et la gestion des risques, diplômé d'études spécialisé dans le domaine de la gestion des risques sanitaires (épidémiologie, toxicologie, autre).

Expérience :

- Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine des risques sanitaires.
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la formation théorique et pratique, et bonne maîtrise des techniques de présentation orale.
- Une expérience dans la formation en ligne, et bonne maîtrise des technologies et outils de visio-conférence (zoom, Microsoft-Teams, etc...).
- Une expérience au sein ou en collaboration avec le système des Nations Unies, ou d'autres organisations internationales serait un atout.

Langues :

Une excellente maîtrise du Français et de l'Arabe est exigée.

Documents constitutifs de l'offre :

Le/la consultant.e intéressé.e doit soumettre les documents / informations suivants pour démontrer leurs qualifications et compétences :

- CV ou P11 soulignant les qualifications et l'expérience pertinente requise par les présents termes de références et incluant les contacts de 3 références professionnelles ;
- Une note succincte (2 à 3 pages) qui fera ressortir la compréhension des présents termes de référence ; la valeur-ajoutée qu'apporterait le/la consultant.e dans l'exécution de cette mission, au regard de ses qualifications et compétences ;
- Fournir une proposition financière (seules les demandes incluant une proposition financière seront considérées, voir le format ci-dessous) ;

7. La proposition financière

L'offre financière doit être établie sur la base d'un engagement contractuel de 6 mois pour 50 jours ouvrables de travail ; Elle est exprimée en Dinars Algériens, TTC.

Le Contrat sera conclu sur la base du rendu des livrables ; les paiements seront effectués sur la base de l'approbation par le PNUD de chaque livrable tel que spécifié dans le tableau « livrables » au point 4 des présents termes de référence.

Déplacements et séjours :

Tous les frais doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de déplacement et de séjour prévus dans le cadre de la mission du consultant individuel.

Dans le cas d'un voyage par avion, le PNUD, n'acceptera pas de frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique.

Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais de voyage et de séjour sera convenu avec l'unité habilitée du PNUD avant le déplacement du consultant. Ces frais seront éventuellement remboursés.

8. Evaluation des offres :

Ne seront évaluées que les offres jugées acceptables et conformes aux présents termes de référence. Les offres incomplètes ou non conformes seront éliminées.

L'évaluation des offres s'effectue en deux étapes : une évaluation technique suivie d'une évaluation financière. Le consultant individuel sera évalué sur la base d'une notation combinée, selon la méthodologie suivante :

- Evaluation technique des offres recevables, sur 100 points et selon les critères définis par les présents Termes de référence au tableau ci-dessus ;
- Evaluation financière, sur 100 points, des offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points ;
- Attribution d'une note définitive globale après pondération des notes technique et financière obtenues : pondération de 70% pour la note technique et de 30% pour la note financière.

Lorsque cette méthode d'évaluation est utilisée, le contrat devrait être attribué au consultant individuel dont l'offre a obtenu la note globale pondérée la plus élevée.	
Grille d'évaluation technique de la candidature	Max/100pts
Education	
Diplômé d'études spécialisé dans le domaine de la gestion des risques sanitaires (épidémiologie, toxicologie, autre).	20 pts
Expérience	
Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine des risques sanitaires : • Plus que 10 ans d'expériences : 20 p • Plus que 15 ans d'expérience : 25 pts • Plus que 20 ans d'expérience : 30 pts	30pts
Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la formation théorique et pratique, et bonne maîtrise des techniques de présentation orale : - Plus de 5 ans d'expérience : 15pts - Plus de 10 ans d'expérience : 20 pts	20pts
Une expérience au sein ou en collaboration avec le système des Nations Unies, ou d'autres organisations internationales	5pts
Langues	
- Maîtrise de la langue française 05pts - Maîtrise de la langue arabe 05pts	10pts

Propositions	
- Une note de compréhension de la mission	15 pts
TOTAL MAX	100pts

Seules les offres ayant obtenu supérieure ou égale à 70 points à l'évaluation technique, effectuée sur la base des critères de notation énoncés au tableau ci-dessus, seront retenues pour l'évaluation financière. Les offres ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points seront éliminées.

9. Evaluation de l'offre financière :

L'offre financière du moins disant (Fm) recevra la note maximale de 100 points. Les autres offres recevront des notes (NF) inversement proportionnelles au montant de leurs offres, calculées de la manière suivante : $NF = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de l'offre financière).

La note globale NG est calculée selon la formule suivante : $NG = 70\%Nt + 30\%Nf$.

10. Attribution du marché :

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée, tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité)

Le PNUD s'engage à diversifier la main-d'œuvre en termes de genre, de nationalité et de culture. Les personnes issues de groupes minoritaires, de groupes autochtones et de personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Toutes les applications seront traitées avec la plus stricte confidentialité.